



LE JOURNAL MENSUEL DESTINÉ AUX PARENTS DE NOS ÉTOILES

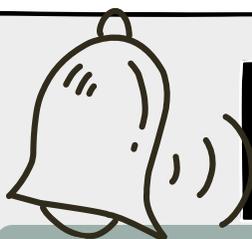
## MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Le mois de mars... le printemps... la fin de la 2e étape. À partir de maintenant, le temps va nous filer entre les doigts.

Dans les prochains jours, vous aurez accès au bulletin de la 2e étape. Au global, c'est 40% de ses résultats de l'année que votre enfant aura accumulé jusqu'ici. Il lui restera encore 60% à aller chercher. Ce n'est donc pas le moment de relâcher les efforts collectifs pour soutenir chacune des étoiles de notre école. Nous ne le répéterons jamais assez, l'acquisition d'une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, assiduité et ponctualité à l'école), de bonnes méthodes de travail (étude, devoirs, gestion du matériel) et d'engagement scolaire (message positif envers l'école, efforts, récupération) sont des ingrédients inévitables à la réussite scolaire. Dans les prochaines semaines, des rencontres de parents auront lieu. Les enseignants.es inviteront spécifiquement certains parents. Si vous ne recevez pas d'invitation, mais que vous souhaitez rencontrer l'enseignant.e de votre enfant, n'hésitez pas à demander une rencontre. La réussite passe aussi par une belle collaboration entre l'école et la maison. Donc, merci à chacun de vous pour votre implication !

Mme Isabelle



## DATES À RETENIR



MARS 2025

S	M	T	W	T	F	S
23	24	25	26	27	28	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

3 au 7 mars 2025  
Semaine de relâche scolaire

10 mars 2025  
Journée pédagogique  
(service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement)

14 mars 2025  
16h - Disponibilité des bulletins sur Mozaïk

17 au 21 mars  
Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles

25 mars 2025  
19h - Rencontre du conseil d'établissement

# HORAIRE DE L'ÉCOLE

Nous vous rappelons que les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde peuvent arriver sur la cour à 7h45.

À 7h58, les portes de l'école se ferment et les retardataires devront se présenter au secrétariat.

Au préscolaire, l'entrée des élèves se fait à 8h25.

Dans un souci de respect pour le personnel de l'école et pour les élèves qui sont prêts à commencer leur journée à l'heure, merci de bien vouloir respecter l'horaire du début de la journée en classe.



	Avant-midi	Après-midi
Préscolaire :	8 h 26 à 11 h 29	12 h 52 à 14 h 45
Primaire :	7 h 55 à 11 h 27	12 h 57 à 15 h 29
Récréations :	10 h 01 à 10 h 21	14 h 03 à 14 h 23

## MON ENFANT ARRIVE CONSTAMMENT EN RETARD À L'ÉCOLE...QUOI FAIRE?

Malgré les nombreux rappels faits dans les derniers mois, force est de constater que plusieurs élèves continuent d'arriver en retard à l'école.

Voici quelques trucs pour vous aider dans le respect de l'horaire d'école :



Rappeler l'horaire de l'école à votre enfant et son obligation de le respecter.

L'assiduité de l'élève est aussi importante que celle du parent au travail.



Inculquer à votre enfant l'importance de la ponctualité.



Préparer les vêtements, le sac d'école et la boîte à lunch/collations la veille.



Programmer l'alarme du réveil 5-10 minutes plus tôt.



Devancer l'heure du départ de la maison de 5-10 minutes en plaçant une alarme sur votre cellulaire.



Favoriser l'utilisation de l'autobus scolaire le matin.

# HORAIRE DU SERVICE DE GARDE ET SURVEILLANCE EXTÉRIEURE



Le matin, les élèves du préscolaire peuvent intégrer le service de garde de 7 h à 8 h 26. Les élèves du de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année peuvent y arriver entre 7 h à 7 h 45. Dès 7h45, la surveillance est assurée par le personnel. Le midi, la surveillance est assurée dès 12 h 47 pour les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde.

Les élèves ne doivent pas se présenter sur la cour avant ces heures. L'école n'est pas responsable des élèves qui se trouvent sur la cour avant l'heure de surveillance.

En fin de journée, au service de garde, pour les parents du préscolaire, aucun départ ne sera effectué entre 15h20 et 15h40 pendant la sortie des élèves du primaire. Pour les parents du primaire, aucun appel de départ ne sera fait avant 15h40. C'est une question de sécurité pour accorder un temps de prise de présences et ainsi s'assurer que tous les élèves sont à l'endroit désigné.



## RETOUR DES CHAUSSURES D'INTÉRIEUR

En ce retour de la relâche, assurez-vous que votre enfant rapporte ses chaussures d'intérieur à l'école dès le mardi 11 mars. Le port des bottes à l'extérieur est toujours nécessaire.



## VIRUS ET SYMPTÔMES



Lorsque votre enfant démontre des symptômes de rhume, grippe et/ou gastro, il est important de le garder à la maison jusqu'à ce que son état général s'améliore. En cas de vomissement ou de fièvre, l'élève pourra revenir à l'école seulement 24 h après le dernier épisode de vomissement ou la fin de la fièvre. De plus, puisque certaines maladies sont à déclaration obligatoire, il est important d'informer le secrétariat de l'état de santé de votre enfant lorsque celui-ci s'absente pour maladie.

La santé étant une responsabilité collective, merci de nous aider à limiter les propagations de virus et de microbes.



# BULLETIN - 2E ÉTAPE

Remise  
des bulletins !



Le 2e bulletin scolaire sera disponible sur le [portail parent](#) le 14 mars prochain à partir de 16h. Si vous éprouvez des difficultés avec la création de votre compte, nous vous invitons à [écouter le tutoriel à ce sujet](#). Nous vous rappelons que le [portail parent](#) est une plateforme vous donnant accès aux absences de vos enfants, à votre facturation ainsi qu'au bulletin scolaire.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si vous avez des questions à ce sujet.



## DÉCLARATION D'ABSENCE

Nous vous rappelons qu'il est possible d'utiliser le portail parent pour déclarer l'absence de votre enfant, et ce, tous les jours avant 8h. Il est également important de nous fournir des détails concernant le motif d'absence puisque certaines maladies requièrent un suivi avec l'infirmière scolaire (poux, gastro, streptocoque, etc.).

Nous vous remercions de votre collaboration!

## SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION DANS LES ÉCOLES 17 AU 21 MARS 2025

La première Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles a pour objectif de favoriser le développement de relations interpersonnelles harmonieuses et respectueuses ainsi que de stratégies favorisant l'adoption de comportements empreints de civisme qui contribuent au bien-être de tous. Elle se tiendra du 17 au 21 mars 2025 sur le thème Renforcer le respect et le civisme dans nos écoles. Plusieurs activités et ressources seront disponibles pour les élèves, leur famille et le personnel scolaire. La journée du 20 mars est celle réservée aux parents. Du matériel vous sera acheminé par courriel.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous référer au site du gouvernement à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/ressources-outils-reseau-scolaire/sante-bien-etre-jeunes/prevention-violence-intimidation-ecoles/semaine>

JOURNÉE THÉMATIQUE  
ST-PATRICK - 17 MARS 2025



# SAINT. PATRICK

LE VERT EST À  
L'HONNEUR

17 MARS



# SERVICE DE GARDE

## RELEVÉS FISCAUX

Les relevés fiscaux sont désormais disponibles sur le Mozaik-Portail. Depuis quelques années, les relevés fiscaux de l'année en cours ne sont plus remis en format papier. Si vous avez des questions, concernant les relevés fiscaux, n'hésitez pas à nous contacter.

## DES NOUVELLES DES PRÉDATEURS

Voici les prochaines parties de nos équipes des Prédateurs :

13 mars : Notre équipe d'improvisation rencontre le service de garde de Mrg-Robert.

18 mars : Le service de garde de la Fourmilière et de la Ribambelle seront à notre école pour affronter notre équipe d'improvisation.

20 mars : Notre équipe de Génies en herbes ira aux Quatre-Vents disputer leur 2e partie.

25 mars : Notre équipe de soccer ira à la Ribambelle pour leur 5e partie

28 mars : Le service de garde de Bourg-Royal viendra affronter notre équipe de hockey à l'école.

Le 4 avril prochain, lors de la journée pédagogique, les joueurs de notre équipe d'improvisation participeront au tournoi annuel à l'école de L'Ancrage. De plus amples informations seront transmises sous peu aux parents de notre équipe.



# Sécurité routière aux abords des écoles

## Adoptez-vous les pratiques d'un bon conducteur?



1 Je suis en mesure d'identifier la signalisation propre aux zones scolaires.



2 Je respecte la limite de vitesse de 30 ou 50 km/h tel qu'indiqué dans une zone scolaire.



3 J'obéis aux ordres et aux signaux des brigadiers scolaires, et ce, malgré une signalisation contraire.



4 Je cède le passage aux écoliers en immobilisant mon véhicule aux endroits non contrôlés par des feux de circulation ou des arrêts obligatoires.



5 J'arrête complètement mon véhicule à plus de 5 mètres de l'autobus lorsque ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt sont activés.



6 Je ne me stationne pas en double, car cela bloque le passage aux autres véhicules et rend dangereuse la traversée des élèves.

7 J'incite mon enfant à traverser la rue uniquement aux intersections.

8 Je respecte les périodes de stationnement de courte durée aux abords des écoles qui permettent de délimiter les espaces réservés aux autobus et aux parents.



9 Je n'effectue pas de demi-tour, dans la rue ou à une intersection, lorsque je repars dans la circulation.



Sur le territoire de la ville de Québec, au moins 60 % des enfants habitent à moins de 1 km de l'établissement scolaire. Tous ces enfants sont susceptibles de marcher pour aller à l'école.

Source : Mon école à pied, à vélo, sondage de parents dans 20 écoles de Québec, 2006-2010



### Quatre acteurs se partagent la protection des enfants par rapport aux dangers de la route :

- **Les parents**, par le bon exemple et par l'apprentissage des bonnes pratiques et des mesures de précaution;
- **L'établissement scolaire**, par l'éducation et la sensibilisation des automobilistes;
- **La Ville**, en offrant des aménagements sécuritaires;
- **Le Service de police**, par la prévention et la surveillance accrue en zone scolaire.



VILLE DE QUÉBEC

VILLE DE  
QUÉBEC

l'accent  
d'Amérique